

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LOW**

PROCÈS-VERBAL d'une réunion spéciale du Conseil de la Municipalité de Low, tenue le lundi le 26 février à 19H00, à la Salle Héritage, 4A chemin d'Amour, Low (Québec) J0X 2C0 sous la présidence de la mairesse, Madame Carole Robert.

Étaient aussi présents : Les conseillères Lucie Cousineau, Joanne Mayer et Maureen Rice et les conseillers Roch Courville, Ghyslain Robert et Luc Thivierge.

Étant également présente : la secrétaire-trésorière adjointe, Hélène Desjardins.

Étant absente : la directrice générale/secrétair-trésorière, Franceska Gnarowski

1) OUVERTURE

Constatant le quorum, l'assemblée est officiellement déclarée ouverte par la mairesse, Madame Carole Robert en déclarant que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal aux membres du conseil.

2) ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour porte exclusivement sur l'embauche du Directeur général par intérim, abrogation de la résolution #050-02-2018, avis de motion pour abrogation du règlement #002-2014, création d'un comité de sélection pour embauche du Directeur de la voirie et Inspecteur municipal et l'assurance municipal.

#067-02-2018

3) EMBAUCHE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM

CONSIDÉRANT l'absence de la Directrice générale, Mme Gnarowski, pour une période indéterminée;

CONSIDÉRANT le besoin d'avoir un Directeur général pour la bonne administration de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU que le conseil autorise l'embauche d'un Directeur général par intérim par l'intermédiaire de la FQM (fédération québécoise des municipalités) à compter du 6 mars 2018 jusqu'au retour de la Directrice générale;

ET QUE la mairesse et ou secrétaire-trésorière adjointe signe au nom de la municipalité le contrat du Directeur général par intérim.

PROPOSÉ PAR la conseillère Joanne Mayer

APPUYÉ PAR le conseiller Ghyslain Robert

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#068-02-2018

4) ABROGER RÉOLUTION #050-02-2018

IL EST RÉSOLU que la résolution #050-02-2018 soit abrogé.

PROPOSÉ PAR la conseillère Joanne Mayer

APPUYÉ PAR le conseiller Ghyslain Robert

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) AVIS DE MOTION

Un avis de motion est présenté par la conseillère, Joanne Mayer présentant le projet de règlement #002-2018 portant sur l'abrogation du règlement #002-2014 concernant l'élargissement des pouvoirs et obligations du directeur général et secrétaire-trésorier.

#069-21-2018

6) DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT#002-2018

CONSIDÉRANT QUE le Conseil considère qu'il est souhaitable que ses membres puissent exercer, les pouvoirs et fonctions qui lui sont réservés dans le Code municipal;

CONSIDÉRANT QUE certains de ces pouvoirs et fonctions ont été déléguée à la Directrice générale en vertu du règlement #002-2014 concernant l'élargissement des pouvoirs et obligations du directeur général et secrétaire-trésorier;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à l'abrogation du règlement #002-2014 pour les réapproprier;

IL EST RÉSOLU d'abroger le règlement #002-2014 et que les fonctions du directeur général restent telles que décrite dans le code municipal.

PROPOSÉ PAR la conseillère Joanne Mayer
APPUYÉ PAR la conseillère Lucie Cousineau
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

7) CRÉATION D'UN COMITÉ POUR L'EMBAUCHE D'UN DIRECTEUR DE LA VOIRIE ET INSPECTEUR MUNICIPAL

Cet item est reporté à la séance régulière du mois de mars 2018.

#070-02-2018

8) ASSURANCES MUNICIPALES

IL EST RÉSOLU de renouveler les assurances 2018 pour véhicules et infrastructures de la municipalité de Low avec notre agent courtier des assurance Kelly et associés.

PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Thivierge
APPUYÉ PAR la conseillère Maureen Rice
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

#071-02-2018

9) CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST RÉSOLU QUE la réunion se termine à 19h30.

PROPOSÉ PAR la conseillère Joanne Mayer
APPUYÉ PAR le conseiller Luc Thivierge
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Mairesse

Secrétaire-trésorière adjointe